

## Rapport d'analyse de FEC

Réf. du dossier	15000	DEMO
Nom du FEC	123456782FEC20161231.txt	
Période contrôlée	Du :	2016 01/01/2016
	Au :	31/12/2016
Nombre de lignes traitées		<b>2721</b>
Nombre de journaux traités		<b>5</b>
Total débit en euro		538 763,87 €
Total Crédit en euro		538 763,87 €
Régime Fiscal	BIC	
Équilibre du FEC	Le FEC est équilibré globalement.	
Conformité structurelle et de format du FEC	<b>Non conforme</b>	
Constats sur la comptabilité informatisée	<b>Risque de rejet</b>	
Élaboré par	JLB ECONSULTING ZAC DE TRENQUE 47550 BOE	
Date de traitement	27/04/2020	
Bibliothèque de contrôles	B15BAS100.DLL - 2017-1.9024.001a	
Généré avec :		

# Sommaire

<b>1.</b>	<b>Qualification des risques .....</b>	<b>3</b>
<b>2.</b>	<b>Synthèse des résultats des contrôles .....</b>	<b>4</b>
<b>3.</b>	<b>Analyse informatique : structure et conformité technique des données .....</b>	<b>5</b>
3.1.	Dénomination du fichier .....	5
3.2.	Dénomination des champs du fichier .....	6
3.3.	Typologie du fichier (XML / XSD).....	7
3.4.	Contrôle de structure des lignes du FEC.....	7
3.5.	Existence de caractères prohibés dans les données textes .....	8
3.6.	Contrôle des valeurs numériques .....	9
3.7.	Contrôle du nombre de lignes (débit=crédit=0).....	9
3.8.	Contrôle des valeurs date.....	10
<b>4.</b>	<b>Analyse comptable : cohérence et conformité comptable.....</b>	<b>11</b>
4.1.	Journal d'à-nouveaux.....	11
4.2.	Équilibres comptables : Journaux – Établissements.....	12
4.3.	Équilibres comptables : gestion des devises.....	12
4.4.	Gestion d'établissement(s) .....	13
4.5.	Existence des données obligatoires .....	14
4.6.	Existence des comptes utilisés dans le FEC.....	15
4.7.	Cohérence comptes collectifs / comptes auxiliaires .....	15
4.8.	Existence d'autres comptes auxiliaires.....	16
4.9.	Existence d'écritures d'inventaire.....	16
4.10.	Cohérence des dates.....	17
4.11.	Cohérence du lettrage.....	18
4.12.	Cohérence de la gestion des devises (en cas d'utilisation) .....	18
4.13.	Existence de champs dupliqués .....	19
4.14.	Contrôle de séquence des écritures.....	19
<b>5.</b>	<b>Descriptif du FEC .....</b>	<b>20</b>
5.1.	Descriptif .....	20
5.2.	Tableau des journaux.....	21
5.3.	Tableau des devises.....	22

## Avertissement :

Les analyses effectuées sur ce fichier des écritures comptables sont fondées sur la réglementation applicable à ce jour, ainsi que les interprétations publiées par la DGFIP au BOFiP. Le diagnostic a porté sur l'intégralité des données constituant le FEC. Il a pour objectif de détecter les risques éventuels de non-conformité comptable et fiscale.

## 1. Qualification des risques :

**Résultat des contrôles :** le contrôle est soit **conforme**, soit **non conforme**.

**Risques :** pour chaque contrôle réalisé sur le FEC est attribué un des 3 niveaux de risque.

Les niveaux de risque sont codés selon un des 3 codes couleur définis comme ci-dessous :

	Absence de risque.
	Résultat du contrôle en anomalie (ou informatif) n'entraînant pas forcément un rejet de FEC ou de la comptabilité, à condition de pouvoir la justifier auprès du vérificateur.
	Amende très probable pour non-conformité structurelle du FEC ou risque élevé de rejet de la comptabilité.

### Rappel des sanctions encourues :

#### Amendes :

Si le FEC ne respecte pas les normes de l'article A 47 A-1 du LPF et d'appliquer les amendes définies par l'article 1729 D du CGI, soit **5 000 €** au minimum et plus vraisemblablement une majoration de 10 % des droits mis à la charge du contribuable. En outre, « l'amende est applicable pour chaque exercice ou période pour lequel la copie du fichier des écritures comptables [ ... ] pour chaque exercice ou période pour lequel le fichier remis n'est pas conforme aux normes prévues à l'article A. 47 A-1 du LPF » ((BOI-CF-IOR-60-40-10-§ 290-07/06/2017).

#### Rejet de comptabilité et taxation d'office :

L'examen du FEC et les informations recueillies lors du débat contradictoire pourraient conduire le vérificateur à constater une absence de régularité, de sincérité et d'image fidèle de la comptabilité informatisée, ceci d'autant plus si celui ne concorde pas avec les déclarations fiscales. Il procéderait en cas à une reconstitution globale du résultat imposable ou de certains éléments de ce résultat, assortie d'une majoration de 100 % des droits rappelés.

Enfin, le présent rapport ne saurait se substituer aux conseils d'un avocat fiscaliste, d'un expert-comptable, d'un commissaire aux comptes ou tout autre expert du sujet.

## 2. Appréciation du niveau de risques du FEC

### 2.1 Risque d'amende pour non-conformité de format ou insuffisance des informations renseignées dans le fichier

Nature des contrôles	Résultat	Risque
<b>Structure informatique</b>		
Dénomination du fichier	Conforme	
Dénomination des champs du fichier	Conforme	
Contrôle de structure des lignes	Conforme	
Existence de caractères prohibés dans les données textes	Non conforme	
Contrôle des valeurs numériques	Conforme	
<b>Présence des informations obligatoires</b>		
Présence de lignes avec Débit=Crédit=0	Conforme	
Contrôle des valeurs date	Conforme	
Journal d'À-nouveaux	Conforme	
Gestion d'établissement(s)	Non conforme	
Existence des données obligatoires	Non conforme	
Existence des comptes utilisés	Conforme	
<b>Ce FEC présente t-il un risque d'amende ?</b>		<b>OUI</b>

### 2.2. Risque de rejet de comptabilité pour défaut de valeur probante ou irrégularité

Nature des contrôles	Résultat	Risque
<b>Contrôles de cohérence comptable de base</b>		
Équilibres comptables	Conforme	
Équilibres comptables : gestion des devises	Conforme	
Cohérence comptes collectifs / comptes auxiliaires	Conforme	
Existence d'autres comptes auxiliaires	Conforme	
Existence d'écritures d'inventaire	Conforme	
Cohérence des dates	Non conforme	
Cohérence du lettrage	Conforme	
Cohérence de la gestion des devises (en cas d'utilisation)	Conforme	
Existence de champs dupliqués	Conforme	
Contrôle de séquence des écritures	Conforme	
<b>Ce FEC comporte des indices d'une comptabilité non probante ou irrégulière ?</b>		<b>OUI</b>

### 3. Analyse informatique : structure et conformité technique des données

#### 3.1. Dénomination du fichier

**Objectif du contrôle**  
C100-00

Vérification du respect des règles de nommage du ou des fichiers.

**Résultat du contrôle**

Le nom du fichier **123456782FEC20161231.txt** respecte le cadre réglementaire.  
Le nom du fichier doit être composé du n° Siren (*9 chiffres*) associé au mot FEC et à la date de clôture de l'exercice sous la forme AAAAMMJJ.



**Exemple : <123456782FEC20140228.txt>**

**Que dois-je faire ?**

*Certains logiciels ne respectent pas la nomenclature lors de l'extraction du FEC. Cette erreur peut être corrigée manuellement avec un éditeur de texte, à condition de conserver aussi le fichier original avec l'ancienne dénomination pour prouver qu'hormis le nom, rien ne diffère dans le FEC ainsi corrigé.*

Spécimen - copie intervenue

### 3.2. Dénomination des champs du fichier

**Objectif du contrôle**  
C110-00/25

Respect des règles de séparation des champs.  
Respect du Format de base du fichier (*liste, ordre, noms et casse des champs, en fonction du régime fiscal*).

**Résultat du contrôle**

La liste des champs (1ère ligne) est conforme selon votre régime fiscal choisi.  
Le fichier contient **18** champs.



**Que dois-je faire ?**

*Certains libellés d'écriture peuvent comporter des caractères indument interprétés comme séparateur, notamment lors de l'import de journaux de banque. Cela peut entraîner un décalage des colonnes ou champs.*  
*Après analyse, si cela reste possible ; modifier les caractères dits prohibés en les supprimant dans l'écriture comptable. Ces caractères prohibés sont identifiés dans le visualisateur d'erreurs de **Control Fec***

*Erreur ! Source du renvoi introuvable.*

Champ prévu	Champ lu	Remarques
JournalCode	Le champ JournalCode est conforme.	
JournalLib	Le champ JournalLib est conforme.	
EcritureNum	Le champ EcritureNum est conforme.	
EcritureDate	Le champ EcritureDate est conforme.	
CompteNum	Le champ CompteNum est conforme.	
CompteLib	Le champ CompteLib est conforme.	
CompAuxNum	Le champ CompAuxNum est conforme.	
CompAuxLib	Le champ CompAuxLib est conforme.	
PieceRef	Le champ PieceRef est conforme.	
PieceDate	Le champ PieceDate est conforme.	
EcritureLib	Le champ EcritureLib est conforme.	
Debit	Le champ Debit est conforme.	
Credit	Le champ Credit est conforme.	
EcritureLet	Le champ EcritureLet est conforme.	
DateLet	Le champ DateLet est conforme.	
ValidDate	Le champ ValidDate est conforme.	
Montantdevise	Le champ Montantdevise est conforme.	
Idevise	Le champ Idevise est conforme.	

Le séparateur de champ utilisé est <Tabulation >.

### 3.3. Typologie du fichier (XML / XSD)

<b>Objectif du contrôle</b> C120-00	Respect du format de base du fichier FEC (liste, ordre et noms des champs en fonction du régime fiscal).
<b>Résultat du contrôle</b>	<p style="text-align: center;"><b>Le fichier contrôlé « 123456782FEC20161231.txt » n'est pas concerné par ce contrôle.</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Il est de type autre qu'un fichier XML.</b></p>
	
<b>Que dois-je faire ?</b>	<i>Assurez-vous que le type de fichier soit au format « texte » soit « XML » exclusivement attendu pour un fichier FEC.</i>

### 3.4. Contrôle de structure des lignes du FEC

<b>Objectif du contrôle</b> C200-00	Vérification de l'existence des champs requis pour chaque ligne du FEC.
<b>Résultat du contrôle</b>	<p>Toutes les lignes du FEC respectent la structure définie selon le régime fiscal.</p> <p><i>Dans le cas contraire, le module de visualisation permet d'identifier les lignes concernées.</i></p> <p><i>En effet, lorsque le contrôle met en évidence des lignes tronquées ou surnuméraires en nombre de champs, cela peut être dû à :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <i>l'absence de séparateurs de champs dans certaines lignes ;</i></li> <li>2. <i>à la présence de séparateurs intempestifs dans les libellés d'écritures ;</i></li> <li>3. <i>à la présence de champs non requis (Rappel : 18 champs voire 19 pour les BIC et 22 pour les BA ou BNC) du fait des choix de l'éditeur de logiciel.</i></li> </ol>
	
<b>Que dois-je faire ?</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <i>Une explication dans le document descriptif peut suffire au vérificateur en cas de champs surnuméraire pour toutes les lignes.</i></li> <li>2. <i>Dans les autres cas, il convient de prohiber les caractères séparateurs au sein des libellés.</i></li> </ol>

### 3.5. Existence de caractères prohibés dans les données textes

**Objectif du contrôle**  
C210-00

Vérifier le respect des règles de codage des caractères présent dans les champs pour chaque ligne du FEC.

**Résultat du contrôle**

**608** lignes ont des caractères non admis dans des champs du FEC. La liste par champ est présentée dans le tableau suivant.



**Que dois-je faire ?**

*Modifier les paramètres des logiciels afin de ne pas utiliser de caractères prohibés (cas fréquent dans les systèmes d'information maintenus à l'étranger). Consulter **internet** pour afficher les tableaux « des caractères utilisés qui appartiennent à l'un des jeux de caractères ASCII, norme ISO 8859-15 ou jeu de caractères Unicode, norme ISO/CEI 10646, de type UTF-8 ».*

*Le tableau ci-après présente pour chaque type de champ les caractères prohibés qui ont été identifiés.*

Champ	Nombre de lignes en erreur	Numéros caractères (ISO/ASCII) en erreur (séparés par des virgules <,>)
JournalCode	0	
JournalLib	42	137
EcritureNum	0	
EcritureDate	0	
CompteNum	0	
CompteLib	553	137,128
CompAuxNum	0	
CompAuxLib	0	
PieceRef	0	
PieceDate	0	
EcritureLib	13	128,137
Debit	0	
Credit	0	
EcritureLet	0	
DateLet	0	
ValidDate	0	
Montantdevise	0	
Idevise	0	

### 3.6. Contrôle des valeurs numériques

**Objectif du contrôle**  
C220-00

Respect des formats requis pour les valeurs numériques (*débit, crédit, devise et Montant D/C*).

**Résultat du contrôle**

Les champs de nature numérique (*débit, crédit, devise, montant D/C*) ne présentent pas d'erreur de format.



**Que dois-je faire ?**

*Dans le cas contraire, assurez-vous que les valeurs numériques sont exprimées en mode caractère et en base décimale, cadrées à droite et complétées à gauche par des zéros pour les zones de longueur fixe, que la virgule sépare la fraction entière de la partie décimale. Aucun séparateur de millier n'est accepté. Les valeurs numériques peuvent être signées. Le signe est indiqué soit par le premier caractère à partir de la gauche, soit par le dernier caractère figurant à droite de la partie décimale ».*

*Le tableau ci-après présente le nombre de caractères ou de valeurs erronés.*

Champ	Séparateur de milliers	Séparateur décimal	Caractères erronés	Valeurs négatives	Champ Débit / Crédit non conforme
Debit	-	-	-	-	N/A
Credit	-	-	-	-	N/A
Montantdevise	-	-	-	-	N/A
Sens D/C	N/A	N/A	N/A	N/A	-

N/A : non applicable

### 3.7. Contrôle du nombre de lignes (débit=crédit=0)

**Objectif du contrôle**  
C240-00

Vérifier sur une même ligne, la présence au débit et au crédit de valeur égale à 0 ou si le champ « Montant » est égal à 0.

**Résultat du contrôle**

Le FEC ne comporte pas de ligne à 0 à la fois au débit et au crédit ou sur le champ « Montant » (*si Sens D/C...*).



**Que dois-je faire ?**

Rien.

### 3.8. Contrôle des valeurs date

**Objectif du contrôle**  
C230-00

Respect des formats des 4 champs dates. Le format attendu est : **AAAAMMJJ**.

**Résultat du contrôle**

Les valeurs de date ne présentent pas d'erreur de format.



À noter : Le champ <DateLet >, date de lettrage n'est pas considéré comme une erreur.

**Le tableau ci-après présente selon ce résultat : le nombre de dates invalides ou vides, de caractères erronés dans les 4 champs de nature « date ».**

**Que dois-je faire ?**

Si ce résultat n'est pas conforme, rectifiez le paramétrage des formats de date dans le logiciel comptable ou de l'ERP.

Champ	Date invalide ou vide	Caractères erronés
EcritureDate	-	-
PieceDate	-	-
DateLet	1823	-
ValidDate	-	-

## 4. Analyse comptable : cohérence et conformité comptable

### 4.1. Journal des « à-nouveaux »

**Objectif du contrôle**  
**C300-00**

Vérifier la présence du journal des écritures de report à nouveau. Les écritures « d'à nouveau » doivent être présentes dans le fichier unique et que les premiers numéros d'écritures comptables du fichier correspondent aux écritures d'à nouveau.

**Résultat du contrôle**



Selon le descriptif fourni, le fichier d'écritures comptables fait mention d'un journal des **A NOUVEAU** sous le code **ANO**. Il correspond bien à un journal identifié dans le fichier et les comptes comptables présents appartiennent tous de la classe 1 à 5.

**Que dois-je faire ?**

*Si les écritures de report à nouveau ne correspondent pas aux premiers numéros d'écritures, indiquez dans le fichier descriptif comment les identifier.  
Pour information, la numérotation par journal permet d'éviter cette anomalie apparente.*

Spécimen - copie intégrale

## 4.2. Équilibres comptables : Journaux - Établissements

**Objectif du contrôle**  
C310-00

Equilibre des journaux et par établissement si tel est le cas dans le FEC.

**Résultat du contrôle**

Le fichier FEC est équilibré globalement et au niveau de chaque journal. L'équilibre par établissement est également correct (*Cf. le tableau des journaux en fin de rapport*).



**Que dois-je faire ?**

*Dans le cas contraire, vérifiez si des comptes hors nomenclature ne sont pas présents dans le FEC et recherchez les erreurs en comptabilité et enregistrer les écritures de corrections.*

## 4.3. Équilibres comptables : gestion des devises

**Objectif du contrôle**  
C311-00

Equilibre par devises si présence de valeur dans les 2 champs correspondants.

**Résultat du contrôle**

Selon l'information portée dans le dossier ; il n'existe pas de gestion de données en devises (*Cf. le tableau des devises en fin de rapport*).



**Que dois-je faire ?**

*Dans le cas contraire, recherchez les erreurs en comptabilité et enregistrer les écritures de corrections.*

Spécimen - Copie Interdite

#### 4.4. Gestion d'établissement(s)

**Objectif du contrôle**  
C312-00

Gestion d'un 19ème champ : établissement.

**Résultat du contrôle**



Selon l'information portée dans le dossier, le FEC ne contient pas une gestion d'établissement(s).

**Que dois-je faire ?**

*Rien si ce n'est qu'en présence d'une gestion d'établissements, vous devez préciser ces éléments dans le descriptif. Assurez-vous également que l'équilibre par établissement soit respecté.*

Spécimen - copie interrate

## 4.5. Existence des données obligatoires

**Objectif du contrôle**  
C320-00

Vérifier que les données obligatoires sont bien présentes, et que les champs sont remplis de manière conforme. Vérifier que les champs qualifiés « à blanc si non utilisés » sont remplis de manière conforme s'ils sont alimentés.

**Résultat du contrôle**

Certains champs, pour lesquels une valeur doit être renseignée obligatoirement, ne sont pas conformes (Exemple <EcritureLib> : **295** lignes avec moins de 6 caractères).



**Le tableau ci-après récapitule la liste des champs et fait état du nombre de caractères trouvés.**

**Que dois-je faire ?**

*Dans tous les cas, vous devez vérifier que le générateur de FEC affecte des « valeurs conventionnelles » dans les champs obligatoires.*

*Vous devez décrire dans le fichier descriptif les « valeurs conventionnelles » utilisées pour alimenter ces champs obligatoires.*

*Vous devez également vous assurer que pour les champs qualifiés « à blanc sinon utilisé » sont bien alimentés dans la mesure où il existe des données dans la comptabilité (n° et libellé de compte auxiliaire, code et date de lettrage...).*

Champ	Statut	Non présents	Val. <=5 caract.	Val. > 5 caract. et <= 10 caract.	Val. > 10 caract.
JournalCode	Obligatoire	-	-	-	-
JournLib	Obligatoire	-	-	-	-
EcritureNum	Obligatoire	-	-	-	-
EcritureDate	Obligatoire	-	-	-	-
CompteNum	Obligatoire	-	-	-	-
CompteLib	Obligatoire	-	2	798	1921
CompAuxNum	Obligatoire	-	-	-	-
CompAuxLib	Obligatoire	-	-	-	-
PieceRef	Obligatoire	-	-	-	-
PieceDate	Obligatoire	-	-	-	-
EcritureLib	Obligatoire	-	295	634	1792
Debit	Obligatoire	-	-	-	-
Credit	Obligatoire	-	-	-	-
EcritureLet		-	-	-	-
DateLet		-	-	-	-
ValidDate	Obligatoire	-	-	-	-
Montantdevise		-	-	-	-
Idevise		-	-	-	-

## 4.6. Existence de comptes utilisés dans le FEC

<b>Objectif du contrôle</b> C330-00	Vérifier que tous les comptes comptables appartiennent au <b>PCG</b> (ou au plan comptable professionnel de l'activité).
<b>Résultat du contrôle</b>	Toutes les lignes ont un numéro de compte comptable conforme au <b>PCG</b> référencé dans le dossier paramétré.
	
<b>Que dois-je faire ?</b>	<i>Dans le cas contraire, vous devez vérifier que le générateur de FEC ne reprend pas les écritures de soldes de charges et produits et de corriger éventuellement dans la comptabilité les comptes comptables hors nomenclature du PCG.</i>

## 4.7. Cohérence comptes collectifs / comptes auxiliaires

<b>Objectif du contrôle</b> C340-00	Vérifier qu'à tous les comptes collectifs, ayant pour racine : <b>401 – 405 - 404 – 403 – 411 – 413</b> , correspondent des comptes auxiliaires.
<b>Résultat du contrôle</b>	<b>Selon le cadre réglementaire et la liste définie ci-dessus :</b> Toutes les lignes qui ont un compte auxiliaire est rattaché à un numéro de compte collectif et réciproquement.
	<i>Veillez consulter la commande « Analyser » pour <u>visualiser les comptes auxiliaires et la balance auxiliaire</u> pour obtenir tous les détails (exportation possible des lignes concernées).</i>
<b>Que dois-je faire ?</b>	Si l'organisation comptable ne comprend pas de comptes collectifs et auxiliaires mais uniquement des comptes généraux avec les racines 40 ou 41, vous devez le mentionner dans le fichier descriptif. La norme veut normalement que les comptes auxiliaires (comptes de tiers) fassent partie intégrante de la comptabilité. Les écritures doivent être détaillées, sans centralisation. <i>Si le détail de certaines écritures comptables est contenu dans des applications métiers de l'entreprise et non dans des modules annexes au module de comptabilité générale, les écritures agrégées de ces applications sont acceptées (BOFIP-CF-IOR-60-40-20 § 65-13/12/2013).</i> <i>Dans ce cas, le fichier des écritures centralisées et celui des écritures détaillées doivent respecter le format défini à l'article A. 47 A-1 du LPF.</i>



## 4.10. Cohérence des dates

### Objectif du contrôle C360-00

Vérifier la cohérence des différentes dates mentionnées dans chaque ligne d'écriture comptable :

1. Appartenance à l'exercice pour **PieceDate** et **EcritureDate**
2. Respect de la chronologie
  1.  $PieceDate \leq EcritureDate \leq ValidDate$
  2.  $DateLet \geq PieceDate$  et  $EcritureDate$

Cohérence de la validation :  $ValidDate \leq Fin\ d'exercice + 4\ mois$

### Résultat du contrôle



Il existe **2721** erreurs de cohérence de dates dans le fichier.

**Le tableau récapitulatif ci-après en fait état.**

### Que dois-je faire ?

**Dans ce cas**, vous devez vous assurer que la comptabilité respecte la chronologie des différentes dates mentionnées pour chaque ligne d'écriture comptable.

Que la date de lettrage soit bien mentionnée dans le FEC si elle existe dans les lignes des écritures comptables.

Adressez-vous à votre éditeur de solution comptable.

Critères de dates	Nom des champs au format DATE			
	EcritureDate	PieceDate	DateLet	ValidDate
Pas d'appartenance à l'ex. pour DP ou DC	2721	-	-	-
DDC < DDEB ou DC > DV	-	-	-	-
DP < DDEB ou DP > DFIN ou DP > DV	-	-	-	-
DC < DP ou DC < DDEB ou DC > DV	-	-	-	-
DL si existe DL < DDEB	-	-	-	-
DL si existe DL < DDEB ou DL < DC	-	-	-	-
DL si existe DL < DDEB ou DL < DP	-	-	-	-
DV > DFIN + 1an	-	-	-	-

#### Légende :

**DC** = date de comptabilisation - **DP** = date de pièce - **DDEB** = date début d'exercice  
**DFIN** = date fin d'exercice - **DL** = date de lettrage - **DV** = date de validation

#### 4.11. Cohérence du lettrage

**Objectif du contrôle**  
C370-00

Vérifier si une date de lettrage existante est associée à une référence de lettrage et inversement.

**Résultat du contrôle**



Le code du lettrage et la date de lettrage sont cohérents.

**Que dois-je faire ?**

**Dans le cas contraire**, vous devez vérifier la cohérence du lettrage en comptabilité. *Pour rappel, la date sera celle à laquelle a été effectué le dernier lettrage, car le délettrage est possible et cette donnée ne fait pas l'objet d'une traçabilité.*

#### 4.12. Cohérence de la gestion des devises (en cas d'utilisation)

**Objectif du contrôle**  
C380-00

Vérifier la cohérence de la gestion des devises : si présence d'un code devise, présence obligatoire d'un montant devises et inversement.

**A blanc si montant en Euro.**

**Résultat du contrôle**



Les champs **Montantdevise** et **Idevise** n'ont aucune valeur (les champs n°14 et n°15 sont vides).

**Que dois-je faire ?**

Pensez à vérifier la cohérence d'enregistrement des opérations en devises dans la comptabilité.

Le générateur de FEC ne doit pas mentionner d'informations en Euro dans les champs 14 et 15.

**La liste des codes devises utilisés doit être communiquée dans le fichier descriptif remis au contrôleur.**

#### 4.13. Existence de champs dupliqués

**Objectif du contrôle**  
C390-00

Vérifier que la même donnée n'est pas présente dans plusieurs champs.  
Par exemple des duplications du type JournalCode = EcritureNum.

**Résultat du contrôle**



Aucune ligne n'a été trouvée avec des champs dupliqués.

**Que dois-je faire ?**

**Dans le cas contraire**, veuillez corriger le générateur de FEC pour qu'il alimente les champs avec les données correspondantes en comptabilité.  
Vérifiez que l'origine des doublons ne provienne pas d'anomalies enregistrées dans la comptabilité.

#### 4.14. Contrôle de séquence des écritures

**Objectif du contrôle**  
C400-00

Vérifier l'absence de rupture dans la numérotation des écritures, soit globale soit par journal.

**Important : ce contrôle ne fait aucun état de tri, de classement des écritures contenues dans le FEC avant son traitement. Il vous incombe de fournir un FEC avec un ordre des lignes selon le respect du cadre réglementaire.**

**Résultat du contrôle**



Le champ **EcritureNum** ne comporte pas de rupture de séquence selon le choix défini (*type de séquençement*) dans le dossier du FEC.

**Que dois-je faire ?**

Vous devez vous assurer que le logiciel comptable numérote chronologiquement les écritures comptables à la validation, soit avec une numérotation globale soit par journaux.

## 5. Descriptif du FEC

### 5.1. Descriptif

Libelle	Valeur
Régime fiscal	BIC
Date début d'exercice	01/01/2016
Date fin d'exercice	31/12/2016
Nombre de fichiers FEC	1
Journal des à nouveaux	ANO
Option TVA	DEBITS
Option Plan comptable	PCG
Type de séquençement	JOURNAL
Nombre de fichiers clients	0
Nombre de fichiers fournisseurs	0
Plage ou compte collectif client début	*
Plage ou compte collectif client fin	*
Plage ou compte collectif fournisseur début	*
Plage ou compte collectif fournisseur fin	*
Devises gérées (1 = Oui - 0 = Non)	0
Gestion par établissement (1 = Oui - 0 = Non)	0
Succursale (1 = Oui - 0 = Non)	0
Écritures validées (1 = Oui - 0 = Non)	1

(\*) Non renseigné.

## 5.2. Tableau des journaux

Code journal	Intitulé du journal	Débit	Crédit	Solde	Nbre de rupture de séquence (*)
ANO	A NOUVEAUX	156761,61	156761,61	0.00	0
ACH	ACHATS MARCHANDISES	34574,37	34574,37	0.00	0
BQ2	SOCIETE GENERALE	225392,09	225392,09	0.00	0
OD	OPÉRATIONS DIVERSES	21265,49	21265,49	0.00	0
VEN	VENTES	100770,31	100770,31	0.00	0

<b>TOTAUX</b>	<b>538 763,87</b>	<b>538 763,87</b>	<b>0.00</b>
---------------	-------------------	-------------------	-------------

(\*) La lecture de la dernière colonne « **Nombre de ruptures de séquence** » affiche < 0 > :

1. Si le type de séquençement est « **par journal** » et qu'il n'existe pas de rupture dans un journal ;
2. Si le type de séquençement est « **global** » alors toutes les lignes des journaux sont à < 0 >. Dans ce cas, s'il existe des ruptures globalement sur le FEC ; veuillez consulter **Control Fec** pour une analyse complète.

Nombre de journaux : 05

Spécimen - copie interdite

*Erreur ! Source du renvoi introuvable.*

### 5.3. Tableau des devises

Ce tableau récapitulatif est renseigné uniquement si dans le dossier, la gestion des devises est utilisée.

Code devise	Montant de la devise
Aucune devise	Aucun montant mentionné

Spécimen - copie interdite